

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Groupe agricole à 12h15.**Présentation de la maquette du nouveau parlement à l'issue de la séance.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts Interpellations: Christiane Rithener, Pierre-Yves Rapaz, Pierre-André Gaille, Jean Christophe Schwaab et consorts, Bernard Borel et consort, Roger Saugy Motions: Isabelle Chevalley et consorts (2 X) Postulat: Fabienne Freymond Cantone et consorts			
RENV-CE	3.	(11_INT_516) Interpellation Marc-André Bory - Bactérie E.coli et primeurs, quelles incidences sur la production vaudoise? (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(11_INT_517) Interpellation Michaël Buffat - Les bénéfices de la BNS sont perdus pour les cantons, quelle est maintenant la suite de l'histoire? (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	5.	(11_INT_515) Interpellation Serge Melly au sujet de la réponse à la pétition "Pourquoi séparer les enfants de leur papa?" : un monument de mauvaise foi ou l'art de se moquer du Grand Conseil? (Souhaite développer)			
RENV-CE	6.	(11_INT_518) Interpellation José Durussel - Gestion des "hooligans" lors de manifestations sportives sur sol vaudois (Souhaite développer)			
RENV-COM	7.	(11_POS_251) Postulat Olivier Feller et consorts - L'Etat doit payer les entreprises dans les 30 jours (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
OA	8.	(361) Exposé des motifs et projet de loi modifiant - la loi du 30 novembre 1910 d'introduction dans le Canton de Vaud du Code civil suisse (LVCC) - le Code de procédure civile du 14 décembre 1966 (CPC VD)(2ème débat) (2ème débat): LVCC: art. 97 accepté sans discussion. CPC: art. 380 accepté sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, les deux projets de loi sont acceptés par 94 oui et 1 abstention.	DINT.	Monod A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(160) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les mesures tutélaires dans le canton de Vaud et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Christiane Rithener et consorts demandant au Conseil d'Etat d'améliorer et faciliter la gestion des mandats des tuteurs et curateurs - Jean-Paul Dudt et consorts « Pour que dans le canton de Vaud plus aucun tuteur ou curateur ne soit désigné contre son gré » - Michel Golay « Comment décharger les justices de Paix par les recours aux forces, connaissances, compétences et disponibilités des aînés ? <p>Réponse du Conseil d'Etat sur la pétition « Non aux tutelles et curatelles imposées. Oui à un meilleur soutien aux tuteurs/trices et curateurs/trices volontaires »</p> <p>Postulat Christiane Rithener: les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont adoptées avec quelques abstentions. Postulat Jean-Paul Dudt: les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont adoptées avec plusieurs avis contraires et abstentions. Postulat Michel Golay: déjà traité antérieurement. Réponse du CE à la pétition: ne nécessite pas de vote.</p>	DINT.	Monod A.	
RET	10.	<p>(09_MOT_066) Motion Filip Uffer et consorts intitulée - Etre nommé tuteur ou curateur en étant soutenu par l'Etat de manière efficace et désigné de manière équitable</p> <p>Le motionnaire a retiré sa motion suite aux travaux de la commission.</p>	DINT, DFIRE	Monod A.	
RET	11.	<p>(09_MOT_067) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts pour une désignation des tuteurs et curateurs claire, transparente et équitable</p> <p>Le motionnaire a retiré sa motion suite aux travaux de la commission.</p>	DINT, DFIRE	Monod A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	12.	(09_INI_017) Initiative Christiane Jaquet-Berger et consorts demandant de ne pas imposer des curatelles à des citoyens sans leur accord explicite Les conclusions de la commission (classement) sont acceptées par 54 oui, 21 non et 31 abstentions.	DINT	Monod A.	
OA	13.	(395) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'ouvrage de CHF 23'520'000.- destiné à financer la construction de l'établissement de détention pour mineurs "Aux Léchaires" à Palézieux (1er débat) (1er débat): l'entrée en matière est acceptée par 113 oui, 3 non et 7 abstentions. Art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée par 113 oui, 3 non et 4 abstentions. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. En vote final à la majorité absolue des députés, le projet de décret est accepté par 116 oui, 2 non et 6 abstentions. Fin du 2ème débat.	DINT.	Zwahlen P.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	<p>(GC 160) Réponse du Conseil d'Etat aux observations de la Commission de gestion - Année 2010</p> <p>DSE: réponse à la 1ère observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 59 oui, 47 non et 9 abstentions; réponse à la 2ème observation, conclusions de la com (acceptation) acceptées; réponse à la 3ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 77 oui, 24 non et 6 abstentions; réponses aux 4ème et 5ème observations, conclusions de la com (acceptation) acceptées.</p> <p>DFJC: réponses aux 1ère, 2ème et 3ème observations, conclusions de la com (acceptation) acceptées; réponse à la 4ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 55 oui, 39 non et 11 abstentions. Au vote nominal, le précédent vote est confirmé par 68 oui, 40 non et 9 abstentions; réponses aux 5ème et 6ème observations, conclusions de la com (acceptations) acceptées.</p> <p>DINT: réponse à la 1ère observation, conclusions de la com (acceptation) acceptées; réponse à la 2ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 72 oui, 6 non et 2 abstentions; réponses aux 3ème, 4ème et 5ème observations, conclusions de la com (acceptation), acceptées.</p> <p>DSAS: réponses à la 1ère et à la 2ème observations, conclusions de la com (acceptation) acceptées; réponse à la 3ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 99 oui et 3 abstentions; réponse à la 4ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 101 oui et 2 abstentions.</p> <p>DEC: réponse à la 1ère observation, conclusions de la com (acceptation) acceptées: réponse à la 2ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 106 oui, 4 non et 2 abstentions; réponse à la 3ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 101 oui, 3 non et 1 abstention.</p> <p>DINF: réponses aux 1ère, 2ème, 3ème et 4ème observations, conclusions de la com (acceptations) acceptées; réponse à la 5ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 90 oui et 2 non.</p> <p>DFIRE: réponse à la 1ère observation, conclusions de la com (acceptation) acceptées; réponse à la 2ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 63 oui, 12 non et 8 abstentions. M. le rapporteur de la COGES, M. Chapalay, s'exprime alors pour dire que suite à des informations complémentaires reçues, la COGES propose d'accepter la réponse. Un vote nominal est</p>	DFIRE	Depoisier A.M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		demandé par lequel l'acceptation (non) de la réponse est opposée au refus (oui): le non l'emporte par 4 oui, 91 non et 6 abstentions; réponse à la 3ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 97 oui; réponses au 4ème, 5ème et 6ème observations, conclusions de la com (acceptation) acceptées; réponse à la 7ème observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 94 oui; réponse à la 8ème observation, conclusions de la com (acceptation) acceptées. Rapport général: réponse à la 1ère observation, conclusions de la com (refus) acceptées par 98 oui et 2 abstentions; réponses aux 2ème et 3ème observations, conclusions de la com (acceptation) acceptées.			
OA	15.	(379) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit cadre de CHF 2'660'000.- pour le financement de l'assainissement et le renforcement de trois murs de soutènement en maçonnerie de pierre naturelle sur la RC 711d Lavey-Morcles, la construction d'un mur de soutènement au droit du bord aval de la RC 702a au lieu-dit Les Closels - Les Granges sur la commune de Château-d'Oex et l'assainissement des bordures et la mise en conformité des garde-corps sur le pont de Gilamont sur la RC 743b à Vevey (1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée à l'unanimité moins une abstention. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. En vote final à la majorité absolue des députés, le projet de décret est accepté par 88 oui. Fin du 2ème débat.	DINF.	Clot B.	
RENV-COM	16.	(11_MOT_136) Motion Sandrine Bavaud et consorts demandant au Conseil d'Etat de légiférer afin d'interdire les publicités idéalisant ou dégradant les femmes sur l'espace public (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	17.	(11_POS_250) Postulat Cesla Amarelle et consorts demandant une intensification de la mise en oeuvre du Plan pour l'égalité adopté par le Conseil d'Etat en 2004 (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	18.	(11_MOT_137) Motion Michèle Gay Vallotton et consorts visant à garantir l'égalité salariale entre hommes et femmes par le biais d'une commission tripartite (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	19.	(11_MOT_135) Motion Catherine Labouchère et consorts - Pour la création d'un observatoire permanent de la profession médicale dans le canton (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) La motionnaire demande un renvoi en commission et non plus au Conseil d'Etat.			
RENV-CE	20.	(11_RES_047) Résolution Raphaël Mahaim et consorts concernant le réaménagement des horaires CFF Romandie 2013 et en particulier la desserte des villes de Nyon, Morges et Yverdon (Souhaite développer avec plus de 20 signatures) Au vote, la résolution est transmise au Conseil d'Etat par 101 oui, 4 non et 13 abstentions.			
RENV-T	21.	(10_PET_062) Pétition contre la discrimination de l'abonnement senior de Mobilis - Non à la grasse matinée obligatoire !	DINF	Chevalley C.	28/06/2011
TRAITE	22.	(11_INT_477) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis-Olivier Maillefer et consorts - Semi-autoroute A9B Orbe - Ballaigues: combien de morts faudra-t-il encore?	DINF.		
RENV-T	23.	(10_POS_199) Postulat Michele Mossi et consorts demandant la définition d'une vision de développement du noeud intermodal centré autour de la gare ferroviaire de Lausanne	DINF	Apothéloz S.	28/06/2011
RENV-T	24.	(10_INT_411) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet en faveur d'une approche dynamique de la conservation des ouvrages d'art historiques, à partir de l'exemple du Pont Farbel à Gland-Vich	DINF.		28/06/2011
RENV-T	25.	(337) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Randin et consorts sur la tradition vernaculaire de l'utilisation des tavillons	DINF.	Poncet G.	28/06/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	26.	(359) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les opérations effectuées du 1er juillet 2006 au 31 décembre 2009 par le "Fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve" (FAIR), selon décret du 12 septembre 1994, modifié le 4 septembre 2007	DINF.	Weber-Jobé M.	28/06/2011
RENV-T	27.	(312) Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Jean-Michel Dolivo et consorts visant à mettre hors-la-loi le dumping social et salarial pour les entreprises sous-traitantes dans l'adjudication des marchés publics et contre-projet de loi modifiant la loi du 24 juin 1996 sur les marchés publics(1er débat)	DINF.	Wehri L.	28/06/2011
RENV-T	28.	(10_PET_055) Pétition des détenus du pénitencier de Bochuz du 09.07.10	DINT	Christen J.	28/06/2011
RENV-T	29.	(10_INT_469) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts relative à la pétition des détenus des Etablissements de la Plaine de l'Orbe et à ses conséquences éventuelles	DINT.		28/06/2011
RENV-T	30.	(10_PET_063) Pétition de soutien à la famille Andachi Caiza	DINT	Golaz F.	28/06/2011
RENV-T	31.	(10_INT_447) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel - Renvoi de Mme SB : où est la politique humanitaire et généreuse revendiquée par le Conseil d'Etat?	DINT.		28/06/2011
RENV-T	32.	(11_INT_482) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Grégoire Junod et consorts - Accueil des requérants d'asile dans le canton : quand le Conseil d'Etat respectera-t-il enfin la loi ?	DINT.		28/06/2011
RENV-T	33.	(10_INT_443) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste concernant le rapport Rouiller	DINT.		28/06/2011
RENV-T	34.	(10_INT_470) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle et consort - Demande de clarification concernant les procédures d'engagement à l'état-major du SPEN et leur opportunité	DINT.		28/06/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 21 juin 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	35.	(10_INT_471) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - Le Service pénitentiaire a-t-il les yeux bandés ou l'imagination fertile ?	DINT.		28/06/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :